

CHAVANOD, le 14 novembre 2018

Le Maire de CHAVANOD

à

Monsieur le Maire
MAIRIE
50, route de Poisy
74330 LOVAGNY



Objet : Avis PPA sur le projet de révision du P.L.U.

P. J. – 1 expédition du registre des délibérations

Monsieur le Maire, Cher Collègue,

En réponse à votre courrier du 28 septembre 2018, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal, réuni le 12 novembre 2018, a émis un avis favorable, sans réserve ni observation, en qualité de personne publique associée au projet de révision du Plan local d'urbanisme que votre Conseil Municipal a engagée.

Vous trouverez ci-jointe la délibération adoptée à cet effet.

Espérant avoir répondu à vos attentes,
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Cher Collègue, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire,

René DESILLE.




Extrait conforme

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Session du | 4^e TRIMESTRE 2018 |
| Séance du | 12 NOVEMBRE 2018 |
| 1^{er} TOUR DE SCRUTIN | |
| Majorité absolue : | 10 |
| POUR : | 18 |
| CONTRE : | 0 |
| ABSTENTIONS : | 0 |

Le Maire de CHAVANOD soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération en vertu de l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, après

- publication du 14 novembre 2018
- et transmission pour contrôle de sa légalité le 14 novembre 2018

POUR EXTRAIT CONFORME
p/o Le Directeur Général des Services Municipaux,

Bruno MIQUELARD.

L'an deux mille dix-huit le douze novembre

à vingt heures

Le Conseil Municipal de CHAVANOD dûment convoqué le vingt-six octobre deux mille dix-huit s'est réuni en session ordinaire, au siège de ses séances à la mairie sous la présidence de Monsieur René DESILLE, maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Au Registre suivent les signatures

PRÉSENTS : M. René DESILLE, Maire – M. Franck BOGEY, M^{me} Monique GRILLET, M. Claude NAPARSTEK, M^{me} Eliane GRANCHAMP et M. Alain DESHAIRES, Adjoints au Maire – M. Jacques BUISSON – M. Laurent ROTH – M. Fabrice RAVOIRE – M^{me} Anne MONFORT – M^{me} Marie-Christine TAPPONNIER – M^{me} Corinne DOUSSAN – M. Jean-Rolland FONTANA – M^{me} Françoise ORSO-CAMBIER

EXCUSÉ(E)S

M. Éric TOCCANIER (pouvoir à M. René DESILLE) – M^{me} Sandrine BOUVIER DEBRECKY (pouvoir à M. Franck BOGEY) – M^{me} Carole ANGONA (pouvoir à M^{me} Monique GRILLET) – M. Patrice BEAUQUIS (pouvoir à M^{me} Marie-Christine TAPPONNIER)

OU AYANT DONNÉ PROCURATION :

ABSENT(E)S : M^{me} Elisabeth PALHEIRO

Secrétaire de séance : Il a été désigné M^{me} Anne MONFORT

Délibération n° D-2018-134

AVIS SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LOVAGNY

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SUR le rapport du Maire,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de l'urbanisme,
VU sa délibération n°D-2016-95 du 11 juillet 2016, portant association à la procédure de révision générale du plan local d'urbanisme de LOVAGNY,
VU la délibération n°25.05.2016/03 du Conseil Municipal de LOVAGNY du 25 mai 2016, prescrivant la révision générale de son Plan local d'urbanisme,
VU la délibération n°19.09.2018/09 du Conseil Municipal de LOVAGNY du 19 septembre 2018, portant bilan de la concertation et arrêt du projet de révision générale du plan local d'urbanisme,
VU le courrier de Monsieur le Maire de LOVAGNY du 28 septembre 2018 notifiant aux personnes publiques associées le projet arrêté de révision du plan local d'urbanisme,
CONSIDÉRANT que le projet de cette révision n'a aucun impact sur les parties limitrophes de CHAVANOD avec LOVAGNY,
CONSIDÉRANT, compte tenu du projet, que le présent avis peut être rendu, à la fois à titre de personne publique associée en vertu des articles L.153-16 et R.153-4 du code de l'urbanisme, et aussi dans le cadre de l'enquête publique préalable qui s'ensuivra conformément à l'art. L.153-19 du même code,

ADOPTE

ART. UNIQUE : Il est rendu un avis favorable, sans remarque ni observation, au projet de révision du Plan local d'urbanisme de LOVAGNY.

Délibéré en séance publique, à CHAVANOD, les jour, mois et an susdits.